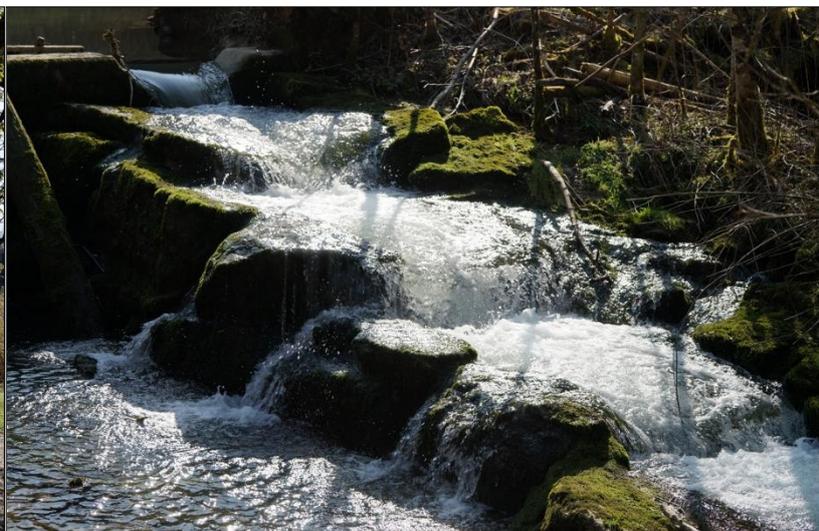


# Lac de Lucelle

## Rapport d'activité 2023

FONDATION  
DU LAC DE LUCELLE



## Mot du président Roger Grünblatt

---

**En 2023, le comité de la fondation s'est réuni à 5 reprises en séance plénière.**

**Le point fort de l'année a été la mise en œuvre du nouveau plan de gestion du Lac de Lucelle élaboré par Christophe Brossard du Bureau Natura. Cet outil de stratégie de planification des travaux de préservation de la nature et d'entretien du lac et de la réserve naturelle dresse le constat de la situation actuelle et la situation projetée dans les 10 prochaines années, ainsi que les mesures nécessaires afin que les objectifs de préservation soient atteints. Enfin, la Fondation du Lac de Lucelle dispose d'un outil de gestion qui indique la fréquence des travaux, une estimation des coûts et qui donne des informations pertinentes sur l'état du lac.**

**Un autre événement dans l'année écoulée a été la pose des nouveaux panneaux informatifs autour du lac. Pour honorer le travail effectué et l'aide financière obtenue par la Fondation Frey-Clavel de Bâle, le comité a décidé d'organiser une conférence de presse sur les bords du lac. Mathieu Grégoire-Racicot s'est chargé de contacter la presse locale, régionale, suisse et française. Les retours de la presse peuvent être consultés sur notre site web.**

**En 2023, la Fondation a également épaulé son association dans l'organisation de la fête des 20 ans des Amis du Lac de Lucelle. Le président de l'association Fritz Ramseier, également membre du comité et du conseil de la Fondation, a élaboré avec son comité un programme varié et attractif. Mathieu Grégoire-Racicot s'est chargé de concevoir un concept de communication pour encadrer les festivités du début à la fin. L'événement a été très bien suivi par la presse des deux côtés de la frontière, mais malheureusement le temps maussade a empêché le grand public de se déplacer.**

**Également en 2023, la Fondation a signé un contrat de bail avec M. Joan Studer, agriculteur de Mont-Lucelle. Dès juin 2024, il est prévu de faire pâturer (écopâturage) des bovins et des chevaux de petites tailles. Il collabore avec Pro Specie Rara pour soutenir des races en petits effectifs. Le nombre des animaux qui pâturent dans la réserve naturelle dépend des conditions climatiques et de la vigueur de la végétation. L'écopâturage fait partie du plan de gestion et permet à la Fondation de diminuer des frais d'entretien.**

En 2023, deux membres du comité ont annoncé leur départ. Stève Guerne a quitté l'administration cantonale et ne représente plus l'Office de l'Environnement du Canton du Jura. Pendant toutes ses années au comité, Stève Guerne a apporté son savoir-faire pour assurer que la réserve naturelle du Lac de Lucelle remplisse les exigences cantonales par rapport à la protection de la nature. Il a joué un rôle crucial dans l'encadrement du projet du plan de gestion et c'est grâce à lui que la Fondation est désormais en possession de cet outil. Un grand merci à Stève et bon vent pour la suite de sa carrière professionnelle. La fondation a le plaisir d'accueillir un nouveau représentant de l'ENV en la personne de Martin Rais. Nous sommes heureux de pouvoir compter à l'avenir sur ses compétences scientifiques.

La représentation de la commune de Pleigne au sein du comité connaît des changements aussi. Heidi Tschümperli, suite à une réorientation professionnelle, n'a jamais pu siéger au sein du comité, elle a été remplacée par Hervé Froté, conseiller communal et vice-maire de Pleigne. Nous nous réjouissons de collaborer avec lui et lui souhaitons la bienvenue.

## Projets de l'année écoulée

### Plan de gestion pour le lac et sa réserve naturelle

Comme indiqué plus haut, la Fondation avait besoin d'une base scientifique pour évaluer l'état du lac et déterminer les travaux nécessaires pour préserver la réserve naturelle autour du lac. Il est désormais possible de commencer à planifier les travaux sur une durée de 10 ans.

Pour l'année 2023, l'arrachage des plantes néophytes et invasives a été une de premières tâches à effectuer. Malheureusement, seulement une partie des plantes a pu être arrachée. L'arrachage des néophytes représente un travail conséquent. Un fauchage avant la fleuraison est nécessaire pour diminuer la population d'année en année. La Fondation et la commune de Pleigne se chargent d'effectuer ces travaux régulièrement.

Le comité s'est également rendu compte de la nécessité de mettre en place un calendrier au plan de gestion. Un comité de travail s'est organisé pour procéder à la planification pour 2024 et 2025. Lors de chaque séance de comité, un point Planification figure désormais à l'ordre de jour.

### Autres travaux et mandats

Cette année, Felix Jehle, le responsable du site web, a mis en ligne une boutique sur le site web où des calendriers peuvent être achetés. Il serait bien si l'association informait ses membres de cette possibilité.

Comme chaque année, la Coopérative des pêcheurs du district de Delémont a apporté sa contribution à la préservation du lac sous la forme d'un chantier.

## Projets

---

### Plan de gestion du lac et de sa réserve naturelle

Pour 2024, la vidange et la restauration du piège à graviers seront entamées. Ce projet fait partie des mesures prévues par le plan de gestion établi par le bureau Natura, le projet se déroule sous la direction de Jean-François Rollat. Le projet prévoit une somme de CHF 42 000 pour effectuer les travaux. Les 65 % de cette somme seront pris en charge par le canton du Jura, le reste doit être assumé par la Fondation du Lac de Lucelle. Il faut donc rechercher des sources de financements extérieures pour financer les travaux à réaliser.

### Nouveaux bancs autour du lac

Les bancs actuels sont dans un mauvais état. Fabrice Kaufmann propose de les remplacer. Une première offre du Groupe Corbat, estimée à 26 000 CHF, a été jugée trop élevée.

### Événement culturel au Lac de Lucelle

Le Centre culturel de la Région de Delémont (CCRD) souhaite organiser un événement culturel au lac de Lucelle. Le comité est favorable d'accueillir le CCRD dans la mesure où les exigences de réglementation en matière de protection de la nature sont respectées.

### Conférence de presse sur l'écopâturage au Lac de Lucelle

Une fois l'écopâturage est en place, une conférence de presse sera organisée pour mettre en évidence le concept de M. Studer. Il travaille avec des races particulières, des chevaux basques, des vaches de salers et d'Hinterwald et collabore avec la fondation Pro Specie Rara, pour soutenir des races en petits effectifs. Le comité espère que la réserve naturelle gagnera en attractivité et de nouveaux ami(e)s pourront être trouvés.

## Finances

---

Les comptes annuels de la fondation font état d'un bénéfice de CHF 226.60

Le budget pour 2024 prévoit un déficit de CHF 14400.